

DEVELOPPEMENT DE LA COHESION D'EQUIPE



Public ciblé: Salariés ayant des fonctions d'encadrement d'équipe, junior, confirmé ou sénior souhaitant développer la cohésion de leurs équipes.

Prérequis: Aucun.

Compétences visées:

- Maîtriser la bientraitance professionnelle.
- Savoir analyser les modes de communication individuels.
- Savoir partager sa vision de manager.
- Savoir animer ses équipes.
- Savoir gérer une situation de conflit.

Moyens et modalités pédagogiques:

- Matériel vidéo (projection et enregistrement vidéo).
- Paperboard.
- Feuilles vierges.
- Post-it.
- Jeux de rôle.
- Exercices écrits (QCM, quiz)

Délais d'accès et conditions de sessions:

Ouverture des sessions dès 4 stagiaires
3 mois maximum de délai entre la demande et l'exécution de la prestation si les conditions d'ouverture sont remplies.

PROGRAMME DE FORMATION

Jour 1 : 9h – 12h

- Présentation des stagiaires.
- Exposition des attentes de cette formation.
- Définition du rôle d'un manager.
- Test: Quel type de manager êtes-vous?

Période de mise en pratique (Max. 1 mois).

Jour 3 : 9h – 12h

- Retour d'expérience.
- 5 étapes du développement d'un groupe.

Jour 1 : 13h30 – 17h30

- L'AT au service de la bonne communication.
- Identifier les leviers de motivation.
- Identifier les compétences.
- Exercices pratiques.

Jour 3 : 13h30 – 17h30

- Jeux de rôle.
- Séquence visionnage.
- Les outils de la cohésion d'équipe.
- Enquête de satisfaction.

Jour 2 : 9h – 12h

- Développement de la performance des collaborateurs.
- Développer son assertivité et son leadership.

Jour 2 : 13h30 – 17h30

- Savoir déléguer.
- La gestion des conflits.
- Séquence visionnage.
- L'écoute pro-active, la collaboration, le respect.
- Exercices pratiques.

Modalités d'évaluation des stagiaires:

- Fin de séminaire: QCM sur les méthodes étudiées.
- Entretiens individuels à 1 et 2 mois (suivi plan d'action)

Modalités d'évaluation de la formation:

- Enquête satisfaction remise aux stagiaires.
- Rapport d'évaluation.

Remis aux stagiaires :

- Livret d'accueil
- Règlement intérieur.
- Fiches pratiques.
- Supports de cours.

Durée et coût de la formation

- Durée totale: 21 h
- Coût total: 3 150 € HT

TVA non applicable, art. 293B du Code général des impôts

Lieu de formation:

Les locaux choisis par Humanissime Consulting sont accessibles aux PMR. Les lieux sont définis par les cocontractants

Pour les personnes en situation de handicap non lié à la mobilité, nous vous recommandons l'organisme de formation **CCI Formation** collaborant avec Handisup Auvergne : <http://www.handisupauvergne.org/qui-sommes-nous/>

CHARTRE QUALITE & DÉONTOLOGIE



Article 1 – Compétences et professionnalisme :

HUMANISSUE Consulting s'engage au perfectionnement et à la mise à jour des compétences de ses formateurs par veille informationnelle, formations et auto-formations. Celles-ci sont évaluées régulièrement.

Article 2 – Evaluation de la qualité des outils et prestations :

HUMANISSUE Consulting s'engage à l'évaluation systématique des formations par les stagiaires, commanditaires et financeurs en vue d'amélioration de nos outils et méthodes.

Article 3 – Adaptation et mises à jour des programmes proposés :

HUMANISSUE Consulting s'engage à systématiser la mise à jour de ses programmes en fonction des veilles mises en place et adapter chacun d'eux en fonction des profils stagiaires préalablement identifiés, et des objectifs pédagogiques établis lors d'une enquête préalable à l'action de formation.

Article 4 – Handicap:

HUMANISSUE Consulting s'engage à adapter ses outils et méthodes pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, en cas de défaut de compétences de notre organisme à gérer certains handicaps, nous vous réorienterons vers l'organisme le plus apte à prendre en charge l'action de formation. En ce qui nous concerne, nous réorientons vers la CCI Formation : <http://www.handisupauvergne.org>

Article 5 – Assiduité stagiaire et accompagnement :

HUMANISSUE Consulting s'engage à employer des méthodes et outils favorisant l'assiduité des stagiaires afin de réduire l'absentéisme en formation. Par ailleurs, les suivis stagiaires sont individualisés afin de répondre au mieux à leurs socles cognitifs e

Article 6 – Confidentialité et RGPD :

HUMANISSUE Consulting s'engage au secret professionnel et de préserver la confidentialité des processus (Article 226-13 et 226-14 du code pénal). Par ailleurs, nous nous engageons au respect le plus strict de la RGPD; l'obtention des données personnelles dans le cadre de la formation n'est qu'à fin pédagogique (suivi, etc.) et celles-ci se verront supprimés dès l'action de formation terminée.

Article 7 – Discrimination et harcèlement :

HUMANISSUE Consulting s'engage à ce que ses équipes n'adoptent jamais un comportement portant atteinte de quelque manière que ce soit à l'intégrité et la dignité de l'individu et condamne fermement toute action discriminatoire ainsi que toute action de harcèlement. Toute faute constatée sera sanctionnée.

Article 8 – Engagement des parties prenantes :

HUMANISSUE Consulting engage les parties signataires pour la prestation de formation à respecter le règlement intérieur remis avec le livret d'accueil et se réserve le droit d'appliquer les réserves inscrites dans les articles de ce même règlement.

